



Entreprise

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR PROGRESSER !

FACILITER LE DÉPLOIEMENT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) DANS LES TPME

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR PROGRESSER !

qu'est-ce que c'est ?

Face à ce nouveau virage numérique, les entreprises adoptent généralement une approche purement technologique, sans toujours engager une réflexion globale sur les répercussions organisationnelles, notamment en matière de compétences et de gestion des ressources humaines.

Opco EP propose à un collectif de 8 TPME de mener une réflexion pour passer à l'action :

- quelle est la contribution de l'IA dans leurs activités ?
- quelles sont ses incidences sur l'organisation, le management et les ressources humaines ?
- comment élaborer une feuille de route stratégique ?

2 Contenu

Un accompagnement conseil pour 8 TPME.

Séances inter-entreprises

14H

- Identifier et préciser les domaines d'application de l'IA, ainsi que sa contribution à l'amélioration de la compétitivité.
- Déterminer les besoins en matière d'IA et examiner les incidences sur les activités, l'organisation, le management et la gestion des RH.
- Élaborer une feuille de route stratégique engageant les parties prenantes internes.
- Repérer les actions permettant d'adapter et de développer le capital humain.

Séances intra-entreprise

14H

Transposition des apports et méthodologies abordés lors des séquences inter-entreprises :

- les impacts de l'IA dans l'entreprise ;
- l'élaboration d'une feuille de route stratégique et concertée ;
- la mise en place de pratiques visant l'évolution du capital humain.

1 Bénéficiaires

Entreprises de moins de 50 salariés relevant du champ d'intervention d'Opco EP, se conformant au régime dit de minimis et répondant à la définition de la PME au sens communautaire.

3 Durée et modalités

- Prestation en présentiel, sur une période maximale de 8 mois.
- 14 heures en inter-entreprises et 14 heures en intra-entreprise.

4 Avantages

- Aborder l'IA au quotidien, définir un cadre maîtrisé pour son déploiement en TPME.
- Établir un dialogue professionnel interne favorisant la cohésion d'équipe et la performance.
- Faire émerger des ressources innovantes pour améliorer la compétitivité.
- Déployer de nouvelles pratiques et développer le potentiel humain.

5 Financement

Cette prestation est prise en charge par Opco EP avec un cofinancement de l'État.

Participation de l'entreprise : 200€ HT*

** soumis à appel de fonds incluant la participation aux frais de services.*

6 Démarche

Contactez votre [conseiller Opco EP](#) :

opcoep.fr/mon-conseiller